

CONSEIL MUNICIPAL DU 3 NOVEMBRE 2011

Les membres du conseil municipal, convoqués le 25 octobre 2011 par Daniel MANDON, Maire, se sont réunis sous sa présidence en séance à 19 h 30.

Absents excusés : Alain NADAUD, Annick TROUILLET, Olivier LARGERON, Michel TEYSSIER, Jean-Pierre BASTY, Corinne NEEL, Christelle SABATIER.

Cette séance était consacrée à l'examen des nouveaux tarifs qui devaient être adoptés avant la première projection d'un film en trois dimensions au Cinéma Municipal Jules Verne.

Le maire a rappelé les investissements réalisés au cours du mois de septembre pour recevoir le nouveau projecteur en format numérique et souligné l'implication des bénévoles et du personnel pour se former à cette nouvelle technologie.

- travaux dans la cabine de projection, climatisation, ventilation, raccordement électrique, plâtrerie-peinture et châssis bois pour un coût de 4 709 € H.T.
- équipement de projection numérique 80 880 € H.T.

Les subventions obtenues auprès du Centre National du Cinéma, de la Région Rhône-Alpes et du Département de la Loire couvrent 80 % des dépenses H.T.

Un stock de trois cents lunettes, qui seront utilisées par les spectateurs pour visionner un film en trois dimensions, ont donc été acquises.

Le conseil municipal a voté les tarifs suivants :

- Location des lunettes.....	1.70 € TTC.
- Remplacement d'une paire de lunettes	28.00 € TTC
- Séance Opéra Rock Mozart –tarif imposé par le distributeur.....	16.00 € TTC

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h00.